

Stéphanie Brunengo



Avocate Médiatrice
Maître de conférences associé à la Faculté de droit
d'Aix –en – Provence (Aix Marseille Université)

Stéphanie BRUNENGO est membre du Barreau d'Aix - en -Provence depuis 2002 et Maître de conférences associé à la Faculté de droit d'Aix –en – Provence depuis 2011. Elle est directrice adjointe de l'Institut du droit de l'environnement et du développement durable et co dirige les formations de la Faculté consacrées à la gouvernance de l'environnement, à la responsabilité sociétale des entreprises, à la médiation et à la négociation en droit des affaires. Elle possède un doctorat de droit privé et un diplôme universitaire en médiation et négociation (droit collaboratif, procédure participative).

Stéphanie Brunengo acquis depuis 1998 une expérience au sein de plusieurs cabinets spécialisés en droit des affaires (contentieux commercial : concurrence déloyale, recouvrement de créances..). Partenaire du Cabinet BBLM, Stéphanie Brunengo a développé son expertise dans le domaine de la responsabilité civile et pénale des entreprises face aux risques sanitaires et environnementaux dans le secteur de l'industrie chimique (détergences, biocides...) et plus particulièrement des produits de santé (dispositifs médicaux, cosmétiques, produits frontières). Elle accompagne ses clients dans le cadre de mission de conseil dans le domaine de la conformité réglementaire et de rédaction des actes juridiques encadrant les relations de fourniture de produits et services, et de sous traitance.

Elle est en charge de plusieurs enseignements au sein de la Faculté de droit d'Aix Marseille concernant le droit des substances chimiques dangereuses, le droit et la politique de l'environnement en matière immobilière, le recours collectif en Europe, la responsabilité sociale des entreprises et le droit des contrats, la médiation. Elle intervient également auprès d'organismes de formation privés (Ecole supérieure de l'immobilier, F.N.A.I.M...)

En tant que membre associé de l'équipe de recherche de l'Institut de droit de l'environnement et du Centre de droit économique, elle poursuit de nombreux travaux de recherche sur les problématiques environnementales et sanitaires liées au droit économique. Ses dernières publications portent sur les relations entre la responsabilité sociétale et la médiation, l'articulation entre la médiation et l'action de groupe (recours collectifs), la réglementation des intrants chimiques à l'aune du développement durable, le droit de l'eau.

Elle intervient dans des conférences sur ces thématiques auprès de professionnels, universitaires et médiateurs (Centre de médiation et d'arbitrage de Paris). Elle suit actuellement un parcours de formation de formateur en gestion et résolution de conflits.